

Directives de combat dans l'armée américaine

Autor(en): **Patton, G.-S. / Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **95 (1950)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Etranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—		1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—		3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50

RÉDACTION : Colonel-brigadier **Roger Masson**

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Directives de combat dans l'armée américaine

Note préliminaire du traducteur :

Nos officiers se préoccupent souvent — à juste titre, puisqu'ils n'ont aucune expérience de la guerre — de savoir si les procédés qu'ils enseignent sont bien conformes aux exigences du combat en général et du combat moderne en particulier. A la cadence prodigieuse à laquelle évolue de nos jours la technique guerrière, ils se demandent parfois non sans quelque inquiétude si les méthodes d'instruction et d'éducation militaires qu'ils emploient conviennent toujours ; si les buts qu'ils s'efforcent d'atteindre dans la formation de leurs soldats ne sont point périmés, ne sont point devenus caducs ; si eux-mêmes ou leurs subordonnés ne commettent point d'oubli, d'erreur ou de négligence dans quelque domaine que ce soit. Ils voudraient connaître s'ils sont dans le vrai, dans le juste ; s'ils doivent persévérer dans la voie qui est la leur aujourd'hui ou s'ils doivent changer de chemin. Car ils n'oublient point la terrible responsabilité qui pèse sur leurs actes. Ils savent que toutes les fautes, sans cesse, se payeront à la guerre au prix fort du sang et — qui sait ? — peut-être au prix de l'ignominieuse défaite.

Voilà pourquoi ils cherchent ardemment à bénéficier de l'expérience des autres. Voilà pourquoi aussi j'ai tenu à apporter une réponse au doute qui les hante, par la plume autorisée du général Patton. Il s'agit des deux directives que ce fameux chef — quasi légendaire déjà par sa fougue et son esprit combattif — adressait à sa troisième armée américaine à l'ultime période de la préparation du débarquement en Normandie et de la campagne de France. Je les ai extraites, en me bornant à les traduire, de son livre « *War as I knew it* » (« La guerre telle que je l'ai connue »). Elles offrent un intérêt extrême pour nos officiers. Il est fort rare de pouvoir découvrir, comme ici, les rouages les plus subtils du mécanisme de la préparation au combat et, partant, de la conduite de la bataille.

Le déroulement de celle-ci ne dépend pas seulement — comme on a trop la tendance à le croire après coup — d'un ordre d'opération qui s'émet à la onzième heure. Il découle en majeure partie de la minutie de ce travail préliminaire de longue haleine qui, en même temps qu'il infuse la science — individuelle et collective — du métier des armes aux participants, endurecit leurs corps et leurs âmes et surtout leur insuffle l'esprit de leur chef.

Je souhaite simplement que ma traduction, pour le profit de nos lecteurs, n'ait pas trop déformé les intentions du général Patton. « Traduire, trahir » affirme le dicton. Si j'espère avoir exprimé, sans trop grand dommage, les idées contenues dans ces deux documents, il n'en reste pas moins que je suis bien loin d'être parvenu à rendre la concision élégante et puissante à la fois de leur style. Or, le style fait l'homme, dit un second proverbe. Que les mânes du général Patton — et nos lecteurs — veuillent pardonner les insuffisances de mon texte !

QUARTIER GÉNÉRAL

3^e armée américaine.

APO 9563

Armée U.S.A.

6 mars 1944.

Objet : Instruction No 1.

Destinataires : Cdt. CA., div. et unités indépendantes.

I. GÉNÉRALITÉS

Les présentes directives sont destinées à vous orienter, vous les officiers supérieurs, sur les méthodes de commande-

ment, de combat et d'administration que je veux obtenir dans cette armée et qui devront vous inspirer dans l'exercice de vos divers commandements.

II. COMMANDEMENT

a) **Du chef.**

1. *Du devoir total.*

Chacun, dans sa sphère de commandement, conduira l'action en personne. Tout chef qui n'atteindra pas son objectif et qui n'aurait pas été tué ou grièvement blessé, n'aura pas accompli son devoir à fond.

2. *Des visites au front.*

Le général ou son chef EM (jamais les deux à la fois), de même qu'un membre de chacune des sections de l'EMG, ainsi que de celles des transmissions, du service médical, du service du matériel, du génie et du service des subsistances, visiteront chaque jour le front. Pour éviter les doubles visites, le chef EM répartira chaque jour les secteurs entre les intéressés.

Les dits officiers d'état-major agiront à titre d'observateurs et ne s'immisceront point dans les compétences des subordonnés. Ils ne borneront par leurs investigations au seul domaine de leur spécialité, mais feront rapport sur toute chose militaire importante. Souvenez-vous que la louange vaut mieux que le blâme. Souvenez-vous aussi que votre tâche primordiale de chef est que vous vous rendiez vous-même compte de ce qui se passe et que vous démontreriez en même temps à votre troupe que vous jugez toujours en parfaite et personnelle connaissance de cause.

b) **De l'exécution.**

Dans l'accomplissement d'une mission, la donnée de l'ordre ne représente pas plus du 10 % de votre responsabilité.

Le 90 % restant consiste à ce que vous veilliez sur place soit personnellement, soit par l'entremise de votre EM, à assurer l'exécution correcte et vigoureuse de cette mission.

c) Des conférences de l'EM.

Quotidiennement, aussitôt que le G-2 (section des renseignements) et le G-3 (section des opérations) auront pu mettre à jour leurs cartes de situation, aura lieu une conférence de l'EM, à laquelle prendront part le général, le chef EM, les chefs de toutes les sections de l'état-major général, le médecin-chef, le chef des transmissions, le chef du matériel, le chef du génie, ainsi que — sur appel — les chefs des autres sections spéciales. Y assisteront, en outre, les officiers de l'EM qui, selon chiffre IIa (2) ci-dessus, auront visité le front durant la journée. Chacun des participants exposera brièvement ce qu'il aurait à rapporter. (NB. — Au cas où l'un des inspecteurs de l'EM aurait constaté lors de sa visite au front un fait quelconque qui exigerait des mesures urgentes, il en nantira sans tarder le chef EM à son retour du front). Le général communiquera ensuite ses intentions et le chef EM procédera à la répartition des secteurs qui devront être inspectés le jour suivant.

d) Des repos.

Pour durer, il faut aussi se reposer. Ce principe vaut pour tout le personnel de l'EM, du chef jusqu'au simple soldat. Chaque section réglera conséquemment l'alternance des temps d'occupation et de détente par un tableau de service qui fixera obligatoirement l'activité de chacun.

L'intensité du travail dans un EM au combat varie d'une façon périodique. A l'échelon de l'Armée et des CA, le plus grand mouvement d'affaires se produit toujours entre 1 heure et 3 heures après l'aube et entre 3 et 5 heures après la tombée de la nuit. Aux échelons inférieurs du commandement, ainsi que dans les états-majors des services de l'administration et

des ravitaillements, ces heures diffèrent, mais se laissent toujours nettement déterminer. Durant ces moments, tout le monde se trouvera sur le chantier, mais ces crises ne sont point fréquentes ; des hommes reposés travailleront plus longtemps et mieux à haute pression.

e) De l'emplacement des PC.

Plus les PC seront près du front, moins on perdra de temps sur les routes.

Idéalement, il ne faudrait pas que le PC de l'Armée fût situé à plus d'une demi-heure d'auto « C et R » des PC divisionnaires. En dessous de cet échelon, les PC devront se trouver à des distances proportionnellement encore plus courtes du front.

On économisera beaucoup de temps et de fil de téléphone en juxtaposant son PC à celui du prochain échelon subordonné ou en l'installant à la proximité immédiate de celui-ci.

Tous les PC des divisions et des corps de troupe plus grands se scinderont au moins en 2 échelons ; le PC avancé — c'est celui dont il est question au paragraphe (e) ci-dessus — sera maintenu aussi petit et aussi mobile que possible, avec un minimum de liaisons radio.

III. DES PROCÉDÉS DE COMBAT

a) Des cartes.

Nous sommes beaucoup trop enclins à croire que nous pouvons résoudre toutes nos tâches uniquement par l'étude de la carte dans la quiétude d'un PC. C'est une erreur.

Les cartes sont nécessaires pour donner une vue d'ensemble du champ de bataille et pour nous permettre de monter nos manœuvres à bon escient.

Mais, chose importante, l'étude de la carte fait surtout ressortir les endroits où des situations critiques existent ou bien risquent de se développer à plus ou moins longue échéance,

et, conséquemment, elle nous indique le lieu où doit se trouver le chef. Aux échelons supérieurs du commandement, une carte de l'ensemble du théâtre des opérations, pourvu qu'elle montre les routes, les chemins de fer, les fleuves et les villes, offre beaucoup plus d'utilité qu'une carte à grande échelle dessinant le terrain dans ses moindres détails et surchargée d'une multitude de renseignements non essentiels.

b) Des plans d'opérations.

Les plans d'opérations doivent être simples et souples. Ils ne doivent former qu'une ossature sur laquelle vous construirez au fur et à mesure votre manœuvre au gré des nécessités ou des circonstances. Ils doivent être préparés par ceux qui les exécuteront.

c) Des reconnaissances.

Vous ne ferez jamais assez de reconnaissances. Utilisez à ce propos toutes les occasions avant, pendant et après la bataille. Rapportez des faits et non des opinions ; négatifs aussi bien que positifs. Ne croyez pas et ne transmettez pas tous les rapports aveuglément. Recoupez les informations. Il faut savoir arrêter certains messages.

Le renseignement ressemble à l'œuf : plus il est frais, meilleur il est.

d) Des ordres.

1. Des ordres généraux.

Les ordres généraux seront précédés d'instructions écrites ou de conférences. De cette manière, on pourra expliquer clairement à chacun les buts de l'opération, les intentions du chef, ainsi que les diverses tâches des subordonnés. Chaque chef, ainsi, pourra et devra continuer à agir de sa propre initiative pour atteindre l'objet final, au cas où les liaisons viendraient à se rompre durant le combat. L'ordre lui-même

sera bref et accompagné d'un croquis ; il prescrira uniquement le but et non les procédés (le « quoi » et non pas le « comment »). Il ne représente en somme qu'un aide-mémoire et ne sert qu'à fixer les responsabilités.

2. *Des ordres partiels.*

En cours d'opération, vous aurez rarement l'occasion d'émettre un second ordre général complet ; vous procéderez plutôt par ordres partiels et particuliers, soit écrits, soit oraux, soit téléphoniques, soit donnés de vive voix personnellement.

Consignez tous les ordres oraux et répétez-les. Dressez vos subordonnés à procéder de même.

Tenez un journal dans lequel vous noterez chronologiquement tous les ordres et tous les rapports, ainsi que les actions qui en résultent.

Faites des ordres brefs ; donnez-les à temps ; transmettez-les si possible personnellement et de vive voix. Au combat, il est toujours plus facile au supérieur de se rendre auprès de son subordonné, plutôt que de faire revenir celui-ci en arrière pour lui donner un ordre.

Une division a besoin d'un délai de 12 heures et, mieux, de 18 heures, pour réaliser l'exécution d'une mission à partir du moment où elle en reçoit l'ordre.

3. *Des ordres préalables.*

Les ordres préalables sont d'une importance vitale et doivent être donnés à temps. Ceci vaut non seulement pour les unités combattantes, mais encore pour le médecin-chef, pour le chef des transmissions, pour le commissaire des guerres, pour le chef du matériel et celui du génie. Ces derniers ont besoin d'être informés très tôt, car eux aussi doivent dresser des plans et déplacer des unités. Si leurs services spéciaux ne fonctionnent pas, vous ne pourrez pas combattre.

Les ordres, qu'ils soient généraux ou non, sont hautement préjudiciables dès qu'ils s'adressent à des chefs situés en

dessous de l'échelon de commandement immédiatement subordonné.

4. *De l'information des troupes.*

Utilisez chaque instant avant et après la bataille pour renseigner vos troupes et leur expliquer ce qu'elles doivent faire ou ce qu'elles ont accompli.

IV. DE L'ADMINISTRATION

a) **Des ravitaillements.**

1. *Généralités.*

Le bon fonctionnement des ravitaillements dépend aussi bien de celui qui les livre que de celui qui les reçoit.

Les unités de l'avant doivent prévoir leurs besoins et adresser suffisamment tôt les commandes nécessaires. Elles se tiendront constamment prêtes à aider par tous leurs moyens au transport des ravitaillements.

Le service des ravitaillements est responsable de livrer les marchandises demandées au lieu et au moment exacts voulus. Il fera plus : par des reconnaissances, il pressentira les besoins des troupes et actionnera ses colonnes de ravitaillement en conséquence sans attendre que les commandes lui parviennent.

Chacun doit être animé de la volonté farouche de réussir. C'est à cette condition seulement que l'on parviendra à assurer l'approvisionnement de la ligne des feux.

2. *Du remplacement des hommes.*

Le remplacement des hommes ne constitue somme toute qu'une partie — assez faible — de l'ensemble des ravitaillements. Les troupes du front veilleront à adresser suffisamment tôt leurs demandes de remplacement, tandis que les services des arrières devront savoir aussi prévenir les besoins. Une simple estimation au jugé, lorsqu'on a un peu d'expérience,

est tout aussi sûre et beaucoup plus rapide que des rapports, souvent entachés d'erreurs. Pendant les accalmies, vous pourrez compléter et égaliser les comptes. Maintenez vos unités combattantes à pleins effectifs. Une compagnie sans fusiliers est tout aussi inutile qu'un blindé sans carburant.

3. *Des hôpitaux.*

Les ambulances et les hôpitaux de campagnes s'établiront au plus près du front.

Visitez personnellement les blessés.

b) **Des décorations.**

Les décorations servent à accroître la valeur combattive des troupes. Distribuez-les donc rapidement. Ayez dans votre EM un officier spécialement formé à la rédaction des citations et veillez à ce qu'elles soient publiées.

c) **De la discipline.**

Il n'existe qu'une seule sorte de discipline : la *discipline parfaite*. Si vous ne renforcez pas et ne maintenez pas la discipline, vous êtes des criminels.

Vous devez montrer l'exemple.

V. DES FAUX BRUITS

Vous n'accueillerez qu'avec scepticisme les renseignements que vous fourniront les reconnaissances de nuit. Vous procéderez de même à l'égard de ceux qui proviendront des blessés ambulants et des traînards. Ces derniers cherchent toujours, en effet, à justifier leur comportement par une description alarmante de la situation.

Il est fort risqué et généralement impossible de déplacer ses réserves dans l'obscurité à chaque appel au secours. Les unités du front ne peuvent d'aucune façon être totalement détruites lors d'une attaque de nuit. Qu'elles s'accrochent au

terrain ! Déclencher votre contre-attaque après l'aube après avoir procédé aux reconnaissances nécessaires et veillez à ce qu'elle soit bien coordonnée.

VI. DE L'ÉTAT PHYSIQUE

L'état physique de la troupe conditionne la victoire.

Il y a plus de commandants de division et de corps d'armée fatigués qu'il n'existe de divisions et de corps d'armée fatigués.

La fatigue nous transforme tous en lâches. Les hommes bien entraînés ne se fatiguent point.

VII. DU COURAGE

N'ÉCOUTEZ PAS VOTRE PEUR.

(s) G.-S. PATTON Jr.

Lieutenant-Général de l'armée américaine.

Commandant d'Armée.

SECRET

QUARTIER GÉNÉRAL

3^e armée américaine

APO 403

Armée U.S.A.

3 avril 1944.

Objet : Instruction N° 2.

Destinataires : Cdt. CA., Div. et unités indépendantes.

I. GÉNÉRALITÉS

1. Cette instruction fait ressortir les règles tactiques et administratives que l'expérience de la guerre a prouvé être d'une importance vitale soit à moi-même ou aux officiers qui ont servi sous mes ordres.

2. Vous ne vous contenterez pas de les multigraphier et de les citer à l'occasion. Vous êtes responsables que ces règles passent à l'état d'habitudes dans votre sphère de commandement.

II. DISCIPLINE

1. Il n'existe qu'une sorte de discipline : la *discipline parfaite*. On ne peut pas avoir une bonne discipline de combat et une mauvaise discipline dans le domaine de l'administration.

2. La discipline se base sur l'honneur du métier des armes, sur la méticulosité apportée dans l'exécution des moindres détails, sur l'estime et la confiance réciproques. Elle doit devenir une habitude tellement ancrée qu'elle surmontera l'excitation du combat et la peur de la mort.

3. L'histoire de nos armées sans cesse victorieuses démontre que vous êtes les meilleurs soldats du monde. Vos hommes doivent en être fiers. Vous devez en être fiers. La conscience de cette vérité doit inspirer à vos unités une indéfectible confiance en elles-mêmes et leur donner l'orgueil de leur supériorité.

4. La discipline ne s'obtiendra que si tous les officiers sont imbus du plein sens de leurs obligations envers leurs hommes et envers leurs pays au point de ne tolérer aucune négligence. Les officiers qui ne savent pas corriger les fautes ou reconnaître le mérite ne valent rien en temps de paix et ne sont que des ratés dangereux à la guerre.

5. Les officiers doivent s'imposer par l'exemple et par la voix. Ils doivent prédominer par leur courage, par la correction de leur conduite et par celle de leur tenue vestimentaire.

6. L'un des premiers buts de la discipline est de produire la vivacité. L'homme qui prouve tant de mollesse qu'il omet de saluer ses chefs deviendra facilement la victime de l'ennemi.

7. L'expérience des combats a prouvé que les cérémonies

militaires telles que les relèves de garde, la retraite, la diane régulièrement contrôlée, dans leurs formes solennelles, constituent des adjuvants précieux et quelquefois essentiels pour préparer les hommes et les officiers au combat, pour leur inculquer cette discipline parfaite, cette assurance dégagée et cette vivacité, sans lesquelles on ne saurait pas gagner la bataille.

8. Dans la troisième armée, lorsque les troupes ne se trouveront pas dans la zone de combat ou ne seront pas occupées à des exercices tactiques ou à des tirs, etc., les Cdt. de CA ou de divisions indépendantes veilleront :

a) à ce que leurs troupes procèdent régulièrement à la cérémonie de la diane, à laquelle participeront au minimum un officier par cp. — ou par détachement équivalent — et en outre, chaque fois qu'on le pourra, au minimum un officier combattant par rgt. ou par bat. indépendant.

b) à ce que toutes les formations s'habituent à pratiquer la retraite en armes. En plus des hommes désignés à cet effet, y participeront tous les officiers des cp. Dans le cas de régiments ou de bataillons indépendants, y assistera au minimum un officier combattant.

c) à ce que, si l'on peut obtenir la fanfare et que les conditions du cantonnement l'autorisent, on effectue fréquemment la retraite sous la forme de défilés régimentaires ou bataillonnaires ; ou sous la forme de cérémonies similaires.

d) à ce que la garde soit montée strictement selon les prescriptions réglementaires du FM 26-5 et que les relèves de garde s'effectuent si possible aussi souvent avec la participation de la fanfare.

e) à ce que les officiers portent une tenue conforme à celle des hommes du rang et qu'ils participent, tous et complètement, aux exercices de drill et de marche de leur troupe. Cette prescription s'applique notamment aux marches effectuées pour se rendre des cantonnements aux places d'exercice et vice-versa.

9. Les officiers sont toujours de service. Leurs devoirs s'étendent, non seulement à leurs propres subordonnés, mais à tous ceux de l'armée américaine qui leur sont inférieurs en grade.

10. Les Américains sont aussi fous que lâches, s'ils se rendent, alors qu'ils possèdent encore des armes. S'ils combattent, c'est pour conquérir.

11. Tout homme qui se comportera mal devant l'ennemi sera traduit devant la Cour Martiale Générale et sera jugé selon l'article de guerre N° 75. J'ai fait l'expérience à ce propos que maintes cours martiales montrent beaucoup trop de mansuétude à réprimer de tels crimes, bien que leur caractère hautement odieux les rendent passibles de la peine de mort. Elles devraient se rendre compte qu'en faisant preuve de sévérité dès l'apparition des premiers cas, elles sauveront de nombreuses vies. La lâcheté est une maladie qu'il faut extirper avant qu'elle devienne épidémique.

(A suivre.)

Traduction française du colonel Nicolas.